

accord de sécurité régionale qui rendrait caduque l'Alliance atlantique —, sur l'Afrique — soutien de toutes les initiatives soviétiques sur ce continent — ou vis-à-vis des États-Unis, il n'y a pas de divergences entre partis eurocommunistes et l'URSS.

Les craintes du Kremlin que les eurocommunistes ne réussissent à créer malgré eux un nouveau centre d'attraction sont renforcées par les réunions assez fréquentes entre les trois partis. Chaque rencontre a donné lieu à des déclarations confirmant une certaine identité de vues mais qui sont restées finalement assez prudentes. L'aspect le plus intéressant de ces rencontres est le caractère de plus en plus prononcé de réunions de chefs de gouvernement. La rencontre entre Marchais et Berlinguer à Rome à la fin d'avril 1977 est significative à cet

égard. M. Marchais a confié aux journalistes qu'«un des points essentiels de nos entretiens a été la question des rapports de la France et de l'Italie, ce qu'ils sont et ce qu'ils devraient être». Ceux qui misent sur l'eurocommunisme doivent voir dans ces rencontres une des expressions des limites de ce phénomène. M. Marchais a bien indiqué, à l'issue de la célèbre rencontre des trois leaders eurocommunistes à Madrid au début de mars 1977, que l'eurocommunisme pouvait difficilement franchir les frontières nationales, quand il a offert sa propre définition de l'eurocommunisme: «Cela veut dire que par delà les différences qui existent entre nos pays, il y a un certain nombre de situations analogues et que nous y apportons des réponses convergentes».

La Conférence sur le droit de la mer: un point tournant

par Barry Mawhinney

La troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer a clôturé sa sixième session à New York le 15 juillet 1977. A bien des égards, cette session a été fructueuse. A la frustration quasi unanime qui régnait à la fin de la cinquième session s'est substitué chez la majorité des délégués qui ont participé à ces huit semaines de négociations intenses et épuisantes l'espoir que l'entreprise diplomatique la plus ambitieuse depuis la création des Nations Unies puisse enfin, au terme de neuf ans d'efforts, si l'on comprend les travaux préparatoires, donner naissance à une nouvelle constitution sur les océans.

Le succès ou l'échec de la Conférence tient maintenant au compromis qu'il sera possible de trouver sur un régime international d'exploitation des ressources minérales des grands fonds marins. Essentiellement, les délégués doivent formuler un régime qui concilie le principe du patrimoine commun avec un régime rentable d'exploitation des nodules de manganèse (riches en nickel, en cuivre, en cobalt et en manganèse) que l'on trouve dans cette moitié du globe qui échappe aux juridictions nationales.

La sixième session s'est tenue à New York du 23 mai au 15 juillet 1977 et, confor-

mément à la décision prise lors de la session antérieure, les trois premières semaines de la Conférence ont été consacrées aux questions de l'exploitation des grands fonds marins en Commission I, présidée par M. Paul Bamela Engo de la République-Unie du Cameroun. Après quatre semaines, les deux autres commissions ont commencé leurs travaux. La deuxième, présidée par M. Andrés Aguilar du Venezuela, s'est occupée des droits des États sans littoral et géographiquement désavantagés (SL/GD), du statut de la zone économique, de la définition de la marge continentale, des pêches et de la définition des limites maritimes; la troisième, placée sous la présidence de M. Alexander Yankov de Bulgarie, avait pour mandat de traiter de la protection du milieu marin et de la recherche scientifique marine. De plus, des rencontres plénières officieuses tenues

M. Mawhinney est directeur adjoint et responsable du droit de la mer à la Direction des opérations juridiques du ministère des Affaires extérieures. Entré au Ministère en 1965, il a été affecté à Accra, à Londres et à Ottawa. L'article ci-contre n'engage que l'auteur.